

SAINT-MAX

# Une habitante dit « non » à la 5G aux abords des écoles

Une riveraine de la place de l'Europe souhaite alerter la population sur le projet d'implantation d'antennes 5G à proximité des écoles Clemenceau et Paul-Levy. Elle a déjà obtenu une petite victoire.

Un projet d'antennes 5G est en cours au carrefour des rues Victor-Hugo et du Clos Pré. Le panneau discret a attiré l'œil de Ginette Blanchet. Il s'agit d'implanter, sur le toit de deux immeubles Batigère, quatre antennes pour Orange et six antennes pour Bouygues, dissimulées dans des cheminées, à proximité de cette dernière. Là où se trouvent la maternelle Clemenceau à 100 m et l'élémentaire Paul-Levy à 40 m.

## Des maires impuissants

« Les associations demandent une distance minimum de 300 m et de ne pas dépasser un champ électrique de 0,6 V/m le jour, Orange annonce une moyenne de 3,3 V/m au départ de ses antennes, explique la riveraine de la place de l'Europe. Combien aura-t-on à 100 m sachant que la valeur diminue en fonction de la distance ? »

« Une nouvelle technologie 5G de fréquence 3,5 Giga Hertz de moins grande portée nécessite une multiplication des relais, avec des ondes plus courtes qui transpor-



À gauche derrière Ginette Blanchet, l'école ; au fond à droite, le bâtiment sur lequel seront installées les antennes.

tent plus d'énergie et sont plus inquiétantes pour la santé », détaille-t-elle.

« Aujourd'hui, les maires n'ont plus la possibilité de s'opposer à ces projets, les mains liées par la législation actuelle qui donne le champ libre à la prolifération des antennes relais, même la distance minimum est abaissée à 100 m d'un public fragile », ajoute l'habitante.

## Une antenne de moins

Le maire Eric Pensalfini a mis en relation Ginette Blanchet et un représentant de Bouygues pour une réunion entre eux trois, afin de modifier le projet et de l'éloigner des écoles. Au final, une antenne de moins et un gain de 3 m. C'est une

petite victoire avec une légère modification de la direction des faisceaux impactant les écoles, mais la place de l'Europe reste pleinement exposée, ce qui nécessiterait une autre implantation.

Ginette Blanchet a découvert les effets indésirables de cette exposition aux ondes sur sa santé et souhaite avant tout alerter les Maxois afin de protéger au maximum les enfants. Son but : rendre ces implantations publiques, permettre aux riverains de s'exprimer lors de réunions publiques, réfléchir ensemble à des implantations qui impactent le moins la population.

Contact :  
ginette.blanchet@gmail.com